



# CONVOCAATION

**Sous réserve des restrictions sanitaires liées au Covid-19**

L'Assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée

**le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021  
suite à l'Assemblée primaire de la Municipalité,  
à la salle polyvalente de Troistorrents**

## ORDRE DU JOUR

- **Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 14 septembre 2020.**
- **Lecture du budget de l'exercice 2021 de la Bourgeoisie.**
- **Approbation du budget.**
- **Nomination de l'organe de vérification des comptes.**
- **Nomination de 9 membres de la Commission bourgeoisiale pour la législature 2021-2024.**
- **Divers.**

l'Administration bourgeoisiale

En conformité à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le budget de l'exercice 2021 est déposé au greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée et il est publié sur notre site internet à l'adresse [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch).